



PENVENAN, le 29 janvier 2019,

Le Maire,

Aux Conseillers Municipaux

INVITATION

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL

DATE : LUNDI 04 FÉVRIER 2019

HEURE : 19H30

LIEU : MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

1. AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Aide au financement des classes transplantées organisées par les établissements scolaires de la Commune ;
- Subventions 2019 aux associations ;
- Ouverture du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) – « Les mouillages de Buguéls » en tant que budget général dotés de l'autonomie financière et comptable ;
- Cimetières : durées et tarifs des concessions de terrains, des columbariums et des cavurnes ;
- Tarifs de location des mouillages au port de Port-Blanc ;
- Tarifs de location des mouillages non équipés dans la zone de mouillages de Buguéls.

2. INTERCOMMUNALITÉ :

- Lannion-Trégor Communauté : Création d'une Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) ;
- Syndicat mixte de protection du littoral breton Vigipol : Engagement de la commune dans la démarche Infra POLMAR coordonnée par Lannion-Trégor Communauté et désignation des référents Infra POLMAR

3. AFFAIRES FONCIÈRES : Bilan 2018 des opérations immobilières de la commune

4. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

5. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Michel DENIAU.

